

# À LIRE

## LES FEMMES ARAIGNÉES

«Elles cousent, elles brodent. Elles racontent des histoires, elles inventent des personnages. Elles se cachent, elles s'exposent, elles fuient. Elles jouent à la poupée, elles font des grimaces, elles font des farces. Elles sont peintres, sculptrices, plasticiennes...» Ouvert par un très bel inventaire à la Prévert, le dernier ouvrage de Nathalie Piégay, professeure de littérature à la Faculté des lettres, esquisse d'une plume experte les portraits croisés de trois artistes – Niki de Saint Phalle, Louise Bourgeois, Annette Messenger – que tout semble opposer et qui ont pourtant beaucoup en commun: ce

même mélange de folie, de violence et de révolte qui habite leurs œuvres, mais aussi cette nuée d'araignées, colorées, gigantesques ou espiègles, qui parsèment leurs créations. Le premier personnage à apparaître au générique de ces *3 Nanans* est celui de Niki de Saint Phalle. Celle qui fut longtemps la compagne du sculpteur Jean Tinguely – «c'est mon copain, mon ami, mon rival», disait-elle de lui – est l'aristocrate du trio. Née dans les beaux quartiers de Paris et élevée à New York par des parents banquiers, elle ne va cesser de jouer à saute-mouton avec les conventions artistiques en peignant à coups de carabine ou en choisissant de donner à voir ces immenses *Mariées de chiffon*, ces Nanans bigarrées et ses fontaines improbables sur des places publiques plutôt que dans les galeries et les musées.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant: sous l'exubérance multicolore de ses productions se cachent non seulement

la douleur des poumons rongés par la colle et le polystyrène, mais aussi l'héritage d'une enfance abusée. L'œuvre de Louise Bourgeois, première artiste femme à avoir été exposée au Museum of Modern Art de New York (MoMA), porte, elle aussi, les stigmates d'une jeunesse sabotée. Elle grandit en effet partagée entre une mère complaisante à la santé fragile et un père volage, cabotin et tout-puissant qui, pour divertir les invités de la maisonnée, n'hésite pas à humilier la fille qu'il a eue mais qu'il aurait voulue garçon. Célébrée sur le tard, après avoir longtemps créé dans la solitude et l'isolement, Louise Bourgeois a réglé ses comptes au travers d'une œuvre hors norme dans laquelle se mêlent installations cannibales, sculptures autobiographiques et formes organiques. Annette Messenger n'est plus sage qu'en apparence. Fille d'architecte, la native de Berck-sur-Mer aligne ainsi peluches démembrées, têtes de morts hallucinées, pantins malmenés, installations photographiques encagées derrière des filets ou utérus grimaçants, pour dire la tragédie de la migration, les forêts dévastées par le feu, les villes bombardées ou la longue lutte que fut le droit à l'avortement. VM

«3 Nanans. Saint Phalle, Bourgeois, Messenger», par Nathalie Piégay, Éd. Seuil, 304 p.



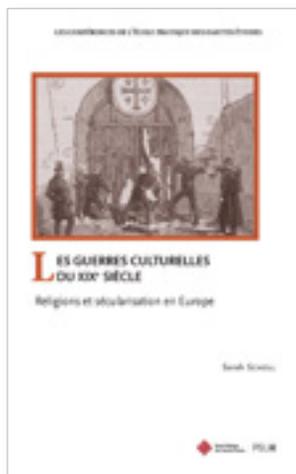
## LA LOI DU COLON

Du Canada à la Louisiane, de la Guadeloupe aux îles Maurice, en passant par les comptoirs indiens de Pondichéry ou de Chandernagor, le premier empire colonial français administre plusieurs centaines de milliers d'âmes. Dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, se met en place dans ces territoires un système judiciaire dont, malgré l'extrême diversité des pratiques locales, se dégagent des dynamiques communes. Ces différentes institutions font ainsi preuve d'un même zèle quand il s'agit de réprimer les individus «dépendants» dont la mobilité n'est pas souhaitée, au premier rang desquels figurent les esclaves fugitifs. Elles s'efforcent également de tenir à l'œil les personnages «à risque», éloignant de manière tant préventive que punitive ceux qui sont susceptibles de fragiliser l'ordre social. À l'inverse, les «bons sujets» jouissent d'une forte tolérance, bénéficiant notamment, en cas d'homicide entre individus libres, d'une politique de grâce largement répandue. Les magistrats des juridictions ultramarines appartenant par ailleurs à l'élite sociale des colonies, il serait malvenu qu'ils versent dans l'opposition au pouvoir central, lequel s'efforce donc de limiter la politisation locale au travers de dispositifs limitant l'autonomie des magistrats (dépendance envers le secrétaire d'État à la Marine pour leurs gages et leur nomination, surveillance par le gouverneur, droit de recours des particuliers). Des garde-fous qui ne suffiront pas à éviter qu'à Saint-Domingue, la force des contestations sociales balaie l'intégration impériale lorsque éclate la révolution haïtienne. VM

«Justices d'empire, la répression dans les colonies françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle», par Marie Houlemare, Éd. PUF 441 p.



## LES LEÇONS DU «KULTURKAMPF»



«Choc des civilisations», «grand remplacement», «guerre culturelle»: que ce soit en Europe, à propos de la place de l'islam dans la société, ou aux États-Unis, en référence à la montée en puissance du fondamentalisme évangélique et de l'intégrisme catholique, on assiste depuis le début des années 2000 à la résurgence d'un champ lexical apparu dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre du «Kulturkampf». Un épisode historique qui s'est traduit par la mise en place d'un mode de cohabitation entre l'Église et l'État propre au continent européen et affirmant simultanément la prédominance absolue de l'État souverain et la garantie des libertés publiques, dont la liberté religieuse. En prenant en compte quatre pays (France, Allemagne, Suisse, Italie), Sarah Scholl, professeure associée en histoire du christianisme (Faculté de théologie), s'efforce ici de mettre en évidence les convergences propres à cette période plutôt que les spécificités nationales. Elle en tire cinq enseignements majeurs qui constituent autant de pistes pour appréhender l'actualité récente. Premièrement, pour gérer la diversité religieuse et irrégulière, les États ont dû organiser des espaces publics neutres confessionnellement. Deuxièmement, le religieux a résisté en grande partie aux transformations voulues par le politique, sans pour autant rester figé et inchangé. Troisièmement, les contraintes et les persécutions étatiques ont eu tendance à revitaliser les appartenances confessionnelles.

Quatrièmement, en régime de liberté, la participation politique des croyants a fait partie très rapidement du jeu démocratique. Cinquièmement, la neutralité religieuse de l'État est apparue comme le meilleur modèle pour concilier la démocratie avec la liberté des cultes. Le tout, avertit cependant l'auteure, a débouché sur un équilibre fragile auquel a succédé avec une rapidité effrayante l'ère des nationalismes meurtriers et la gigantesque boucherie qui s'est ouverte à l'été 1914. **VM**

«Les Guerres culturelles du XIX<sup>e</sup> siècle, religion et sécularisation en Europe», par Sarah Scholl, Éd. PSL, 148 p. Disponible en version électronique à l'adresse: <https://books.openedition.org/ephe/2383>



### DE RÉGULARISATION À NORMALISATION

Cet ouvrage présente les résultats de la vaste enquête «Parchemins» conduite auprès de migrants à la suite de l'opération «Papyrus» mise en place par le Canton de Genève entre 2017 et 2018, qui visait à régulariser sa population de travailleurs sans papiers.

«Sortir de la clandestinité», par Jan-Erik Refle, Claudine Burton-Jeangros et Yves Jackson, Éd.Épistémé 104 p.



### LA CRÉATIVITÉ AU SERVICE DE LA VILLE

La ville n'est pas l'apanage des politiques publiques. Dans cet ouvrage, préfacé par le conseiller administratif genevois Sami Kanaan, Sandro Cattacin, professeur à la Faculté des sciences de la société, et ses collègues démontrent que la créativité d'«en bas» peut devenir un «irremplaçable hub d'innovation pour les villes».

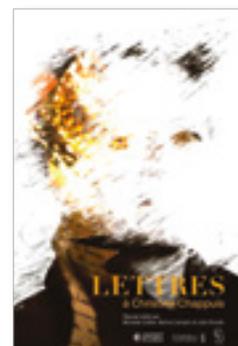
«Ville et créativité», par Fiorenza Gamba, Sandro Cattacin et Nerea Viana Alzola, Éd. Seismo, 270 p.



### L'ORIGINE, CE N'EST PAS TOUT

Si on ne peut pas être à l'origine de son origine, ce que l'on devient nous entraînera toujours plus loin que d'où l'on vient, au-delà de toute prédiction. Dans ce petit opuscule, François Ansermet, professeur honoraire à la Faculté de médecine, se demande, l'origine, qu'est-ce que ça change.

«L'Origine, qu'est-ce que ça change?», par François Ansermet, Éd. Labor et Fides, 87 p.



### LETTRES À UNE PIONNIÈRE

Rompant avec la forme classique des «Mélanges», cet ouvrage retrace le parcours de Christine Chappuis, professeure à la Faculté de droit, au travers de 55 lettres où se mêlent thématiques juridiques, anecdotes personnelles, traits d'humour et considérations philosophiques.

«Lettres à Christine Chappuis», par Michelle Cottier, Karine Lempen, Julia Xoudis (eds), Éd. Schulthess, 222 p.